



Pour citer cet article :

Journet (Maurice), « Rapport sur le fonctionnement de l'École Théophile-Roussel, au cours de l'année 1932-1933 », Bulletin de l'Union des sociétés de patronage, n°2, 1934, p. 106-111.



connaissent la loi de 1912 ; mais ce qui les gêne un peu, c'est son application, ce sont surtout — ce qui n'est écrit nulle part — les solutions de placement qui peuvent s'imposer dans tel ou tel cas.

Si M. le président Baffos acceptait de nous dire, en quelques mots, les différences qui existent entre les maisons d'éducation surveillée, les patronages, les différentes institutions, il nous rendrait le plus grand service, car, encore une fois, c'est là une tradition non écrite, et les jeunes avocats chercheraient en vain ces renseignements que lui seul peut leur donner.

RAPPORT

sur le fonctionnement de l'Ecole Théophile-Roussel,

au cours de l'année scolaire 1932-1933

par M. Journet, directeur.

L'adolescence est marquée par une turbulence, plus ou moins vive, selon les cas, des éléments physiologiques, intellectuels ou moraux de la personnalité.

Il y a l'éveil des sens qui modifie profondément, à la période de l'affermissement sexuel, le climat intérieur de l'âme, les perspectives sur l'avenir d'un être jusque-là morphologiquement et psychologiquement indifférent et dont l'épanouissement réglera le rythme de la vie jusqu'aux confins de la vieillesse.

Cette effervescence s'accompagne de sentiments d'indépendance qui portent à la désobéissance et à l'irrespect : on veut tout critiquer, ou tout remettre en question. On pousse, parfois jusqu'à l'absurde, le développement d'une logique strictement verbale, qui ne tient compte ni des relativités évidentes, ni du réel, ni de l'autorité ou des mérites acquis. On veut trancher, à tout propos, d'un ton d'avantageuse supériorité. On verserait d'instinct dans les audaces stériles et l'esprit d'aventure.

Or cette fougue, pernicieuse à certains égards, favorise aussi des forces excellentes :

Sous les dehors de la contradiction et du caprice, l'adolescent est curieux, généreux, ardent :

« Je frémissais, disait Barrès, à vingt ans, jusqu'à serrer les poings du désir de dominer la vie. »

Ce frémissement, il ne s'agit pas d'en diminuer l'ampleur.

« Rien de grand, dit Pascal, ne se fait sans la passion ; ne la redoutons pas, elle est le levier qui sert à soulever le monde », et le nombre est trop grand, de ces jeunes gens, tièdes et veules,

sans amour et sans haine, inclinés naturellement vers ce qui est aisé, médiocre, futile...

Mais il faut capter et filtrer les éléments de curiosité, d'expansion et de force, de l'adolescence, pour les orienter, pour les spiritualiser. Tâche délicate entre toutes qui exige de l'éducateur au moins deux qualités :

La première, la sincérité.

L'adolescent qui biaise et ruse souvent, aime à reconnaître, chez d'autres, le signe de la vérité. Il n'aime pas qu'on dissimule ou qu'on élude. Il faut accueillir ses objections, les étudier, y répondre, complètement.

La seconde : une aptitude particulière à discerner ce que nous ne sommes plus, et, peut-être, ce que nous n'avons jamais été ; car il existe entre cette adolescence et la nôtre, outre la différence constante des années, celle de deux mondes antinomiques ; l'équilibré et le *fini*, selon la forte expression de Paul Valéry, où nous avons grandi ; l'indéfini et le mouvant où ils nous succéderont...

Ce devoir difficile, quelques hommes de bonne volonté s'y sont appliqués ici, pour de malheureux enfants, sous la direction vigilante et éclairée de M. Varenne, directeur des Affaires départementales à la préfecture de la Seine, MM. Michaut, chef du Service de l'assistance départementale ; Poher, chef du bureau des Etablissements départementaux d'assistance.

Le Conseil de surveillance dont l'action sur la vie de l'Ecole Théophile-Roussel a eu tant d'heureux effets, dira, à l'examen des développements qui suivront, si ces efforts ont atteint leur but.

Au départ en vacances, le 7 juillet dernier, nous comptons 335 élèves.

70 ne sont pas revenus à l'Ecole, dont 37 en fin de scolarité.

46 nouvelles admissions ont été prononcées.

Nous avons de la sorte formé un contingent de 311, très voisin de la plus grande population de l'Ecole, qui sera certainement atteinte, désormais, en quelques semaines.

Et alors se posera, de nouveau, la question de l'insuffisance de notre œuvre d'enfance, et de l'utilité de son extension dans les conditions exposées l'an passé, à pareille époque.

Alors que nos élèves, répartis dans les pavillons purement scolaires, ne dépassaient pas le chiffre de 200, nous avons présenté au certificat d'études primaires 46 élèves, soit un élève sur 4 élèves et demi.

Ils ont tous été reçus.

Il y a eu deux mentions *très bien* et vingt-quatre mentions *bien*. Ce résultat, dont le principal artisan est l'excellent instituteur public, chef du Pavillon Diderot, M. Deschamps, était, comme

celui de l'an passé, absolument escompté. Nous l'avions écrit, en décembre 1932, il n'a fait d'ailleurs que confirmer les constatations des différentes compositions d'essai organisées sous notre contrôle.

Au reste, à la fin de l'année scolaire, l'avancement des études, dans les divers pavillons, était tel que nous avons pu découvrir quatre candidats, heureusement admis, parmi les élèves de M. Fresse, qui enseigne au Pavillon Victor-Hugo, avec une réelle autorité, une première année de cours moyen.

On trouvera, aux premières annexes de ce rapport, le procès-verbal de cet examen mémorable.

Des 37 élèves qui ont quitté l'Ecole en fin de scolarité, il y a 21 jardiniers. L'un d'entre eux a été admis à l'Ecole d'horticulture de Saint-Mandé.

9 ont été placés par l'Ecole.

6 pupilles de l'Assistance publique ont été placés par les soins de l'Administration générale ; 3 ont été restitués à l'autorité judiciaire.

Il y avait également 8 menuisiers : tous sont placés, dont 5 par l'Ecole.

On comptait enfin 8 mécaniciens : tous ont trouvé du travail, dont 3 aux diligences de l'Ecole et 1 à celles de l'Assistance publique.

L'année scolaire s'est écoulée dans une atmosphère de calme significatif. Il y a eu une seule fugue, en juin ; les incidents de la vie collective n'ont jamais revêtu un caractère véritablement préoccupant. Par contre, nous avons vu se développer, chez certains de nos grands élèves, des préoccupations morales, parfois fort touchantes, et qui sont le gage de leur amélioration définitive.

Au cours des réunions qui se sont succédé du 4 au 9 juillet dernier, la 5^e Section (enfance anormale) du Congrès international de l'enfance, présidée par M. le docteur Paul-Boncour, a mis en lumière la nécessité de se préoccuper, avant tout, de l'avenir professionnel de ceux que des anomalies diverses auraient placés dans une condition d'infériorité pour gagner leur vie.

Dans une étude dont l'intérêt n'a échappé à aucun éducateur d'enfants difficiles, M. le docteur Paul-Boncour, unanimement suivi, réclamait, pour chaque organisme, l'établissement d'une statistique, scientifique et sincère, à la fois analytique et explicative, sur le degré d'adaptation à la vie sociale (complète, partielle ou nulle) des sujets rééduqués, et qui ne tiendrait compte que de faits ayant subi l'épreuve du temps.

Des documents de cette nature, nous les avons produits, dès l'année 1927, à propos d'enfants ayant séjourné à l'Ecole Théophile-

Roussel, et sortis de l'établissement en fin de scolarité, à seize ans, selon les cas, cinq, quatre et trois ans auparavant.

On trouvera, en annexe, le tableau récapitulatif d'une enquête à laquelle nous avons consacré nos loisirs de vacances et qui s'est faite sur *le devenir* des anciens élèves de l'Ecole Théophile-Roussel ayant quitté l'établissement en 1927, en 1928, en 1929.

Elle a porté sur 177 anciens élèves.

Elle a donné lieu aux constatations suivantes :

Comme en 1927, elle a mis en lumière le rapport étroit qui existe entre l'indiscipline, scolaire ou sociale, de l'enfance et la dissolution du lien familial.

Sur les 177 expériences envisagées, il y avait, en effet, au moment de l'entrée à Montesson :

23 orphelins de père et de mère ou pupilles de l'Assistance publique ;

7 orphelins de mère ;

17 orphelins de père ;

13 enfants de père veuf ou divorcé remarié ;

15 enfants de mère veuve ou divorcée remariée ;

6 enfants abandonnés par leur mère ;

19 enfants abandonnés par leur père ;

8 enfants de fille-mère.

En bref, 69 enfants seulement sur 177 avaient leur père et leur mère.

Ce que cette enquête, comme la précédente, a révélé, enfin, c'est la proportion véritablement considérable des sauvetages moraux réalisés par l'Ecole Théophile-Roussel.

Nous avons, en effet, pour 177 expériences, retrouvé la trace de 124 enfants.

85 d'entre eux ont eu, depuis leur sortie, et de manière constante, une bonne conduite.

21, une conduite passable ou mauvaise.

Il y a eu, en outre, 8 décès, 4 malades permanents, 1 malade de l'esprit et 5 disparus.

La proportion des sauvetages moraux est donc de 80,18 pour 100.

En ce qui concerne les indications du tableau annexé relatives à la persévérance dans le métier enseigné, il convient d'apporter la rectification suivante :

Au moment de clore notre enquête, 21 des sujets testés étaient sous les drapeaux.

Or, avant leur incorporation, 11 d'entre eux exerçaient la profession de jardinier, 7 autres un métier se rattachant à l'art du bois.

On peut donc dire que, sur 43 anciens élèves jardiniers, 31 ont persévéré dans l'horticulture ; et que sur 14 menuisiers, 11 ont poursuivi leur métier.

On notera, sans doute, l'absence d'indications relatives aux artisans du fer. Nous indiquerons, à cet égard, que notre atelier du fer a été réouvert dans le courant de l'année scolaire 1927-1928.

Aussi bien voulons-nous faire tenir à ceux qui exercent sur l'Etablissement de Montesson un contrôle de haute tutelle, sous la seule réserve de l'anonymat des fiches signalétiques recueillies, les preuves vivantes des régénérations morales.

On comparera, à n'en point douter, avec la même attention émue qui a présidé à leur dépouillement, les deux fiches ouvertes au compte de chaque enfant, dont la première est le certificat d'indiscipline ou le rapport de l'administration de l'Assistance publique au vu duquel l'admission a été prononcée à Montesson ; la deuxième, l'attestation de l'amélioration.

La juxtaposition de ces deux documents nous a paru la méthode la plus simple et la plus véridique pour justifier la valeur éducative de l'Ecole Théophile-Roussel.

La condition physique et l'état sanitaire.

Les rapports qui existent entre le développement intellectuel et condition physique de l'enfant et de l'adolescent doivent être l'objet d'une constante attention : nous sommes pénétrés de cette idée que nous n'avons pas seulement, au regard des familles et des collectivités, la responsabilité de l'éducation intellectuelle de nos élèves, mais aussi celle de leur développement physique. Nous devons les rendre physiquement et intellectuellement très développés et aptes à remplir convenablement leurs fonctions sociales.

On concevra donc l'empressement que nous avons mis à tirer parti de la collaboration, étroite — et aussi étendue qu'il se puisse — des deux médecins dont le règlement organique de l'Ecole Théophile-Roussel a doté l'établissement : M. le docteur Paul-Boncour, médecin biologiste ; M. le docteur Grenier, médecin traitant.

Au premier, nous sommes redevables de ces indications biologiques, préalables à l'admission, qu'une expérience prolongée n'a jamais infirmées, et qui nous servent de directives premières pour l'enseignement et la distribution des soins essentiels à la condition physique de chaque sujet.

Comme l'an passé, M. le docteur Paul-Boncour a dépêché, chaque semaine, à Montesson, son assistante, M^{lle} Lantzenberg, qui, revisant sous sa direction les notations initiales, forcément

abrégées par le court laps de temps dont il dispose rue Lobau, a recommencé ici, cette fois très minutieusement, les tests pédagogiques et scolaires des nouveaux élèves.

Ses opérations ont confirmé, dans tous les cas, les conclusions de nos maîtres.

Elles ont aussi donné aux dispositions scolaires qu'ils envisageaient une base incontestable et aussi plus de fermeté pour leur exécution.

On trouvera, aux annexes, le tableau des constatations de ces opérations relatives à 31 expériences.

Sur 31 élèves, 7 seulement sont en avance sur l'âge mental, 3 sur l'âge scolaire. Le retard moyen pour 23 expériences sur 31 cas de l'âge mental est de un an 5 mois $\frac{1}{3}$. Le retard moyen sur l'âge scolaire pour 27 expériences sur 31 cas est de un an 9 mois et $\frac{1}{2}$. Ces conclusions, qu'il convient de rapprocher du tableau des résultats scolaires, donnent une indication sur l'étendue et l'efficacité de l'effort des maîtres.

Signalons que l'élève Geray, dont l'exceptionnelle intelligence avait été signalée, l'an passé, par M. le docteur Paul-Boncour et M^{lle} Lantzenberg, a été placé, conformément aux autorisations obtenues, en 6^e B. au Collège de Saint-Germain; il est en tête de cette section d'une cinquantaine d'élèves, avec des notes de conduite constantes de 20/20.

Au docteur Grenier, médecin de l'établissement, qui n'a pas été ici le soigneur occasionnel, mais bien un véritable contrôleur de santé, nous devons les résultats absolument satisfaisants du tableau récapitulatif annexé sur l'état sanitaire de l'Ecole.

Il a droit à notre entière reconnaissance.

Les budgets du Ministère de la justice et des services pénitentiaires.

Les budgets du Ministère de la justice et des services pénitentiaires sont presque les seuls qui aient pu, cette année, on le sait, être discutés en détail et article par article.

Le budget des services pénitentiaires a été discuté dans la première séance du jeudi 25 janvier 1934. Nous reproduisons ci-dessous toute la partie de cette discussion qui peut, à des titres divers, intéresser le patronage.

M. le président. — La parole est à M. Maurice Robert.

M. Maurice ROBERT. — Vous savez, Monsieur le Garde des sceaux, que le chômage sévit malheureusement encore.